



Conseil économique et social

Distr. limitée
15 septembre 2016

Français
Original: anglais, français et
russe

Commission économique pour l'Europe

Comité exécutif

Quatre-vingt-sixième réunion

Genève, 16 septembre 2016

Point 5 b) de l'ordre du jour provisoire

Décision relative au Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé

Décision approuvant la création du Groupe de travail des partenariats public-privé afin de remplacer l'équipe de spécialistes des partenariats public-privé

Contexte

1. À sa dixième session (Genève, 23–25 mai 2016), le Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé a recommandé de créer un Groupe de travail des partenariats public-privé à l'appui des objectifs de développement durable de l'ONU afin de remplacer l'équipe de spécialistes des partenariats public-privé (PPP). La recommandation de faire de son équipe de spécialistes des PPP un groupe de travail des PPP a été lancée par l'équipe de spécialistes des partenariats public-privé étant donné la nécessité d'élaborer et de tenir à jour de manière fiable des normes en matière de PPP (décision 2016 – 5b.2, ECE/CECI/2016/2).

2. Le Comité exécutif est invité à approuver la création du groupe de travail des partenariats public-privé, afin de remplacer l'équipe de spécialistes des partenariats public-privé, ainsi que son mandat tel qu'il a été adopté par le Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé et tel qu'il figure dans le document publié sous la cote ECE/CECI/2016/6, Annexe. Dans le but de faciliter la transition, l'équipe de spécialistes des partenariats public-privé tiendra sa réunion finale en octobre 2016 et cessera d'exister le jour précédant la première réunion du groupe de travail en 2017.

Projet de décision

3. Le Comité exécutif approuve, par la présente, la création du groupe de travail sur les partenariats public-privé et son mandat, tel qu'il figure dans le document publié sous la cote ECE/CECI/2016/6, Annexe. Ce groupe de travail remplacera l'équipe de spécialistes des partenariats public-privé dès sa première réunion en 2017.

